

Fiche informative sur l'action

Titre de l'action : Ecrire et mettre en scène un procès d'assises

Nom du fichier : 55CThierville

Renseignements utiles :

Académie de NANCY-METZ

Etablissement : Collège St Exupéry - Rue Jean Jaurès - THIERVILLE

ZEP : non

Téléphone : 03 29 86 16 43

Fax : 03 29 86 33 84

Mél établissement : ce.0550759@ac-nancy-metz.fr

Adresse du site de l'établissement :

Coordonnées d'une personne contact : BIBET Brigitte – Ave du Luxembourg VERDUN

Classe(s) concernée(s) : 2 classes de 3ème

Discipline(s) concernée(s) : Lettres

Date de l'écrit : Mai 2003

Lien(s) web de l'écrit :

Axe national concerné et éventuellement axe académique : axe n° 3

COORDONNEES DE L'EQUIPE INNOVANTE :

Nom, Prénom	Etablissement	Fonction dans l'action
Me BIBET Brigitte	Collège St Exupéry - Thierville	Rédactrice
M. LOUBIAT Séverine	Collège St Exupéry – Thierville lousev@wanadoo.fr	Rédactrice

RESUME

Claude Gueux de Victor Hugo a été choisi pour permettre à des élèves de 3^{ème} d'étudier une œuvre intégrale à dominante argumentative afin de maîtriser l'exposé écrit et oral d'une opinion personnelle. Après avoir découvert le système judiciaire français, ils ont rédigé le procès et l'ont joué, accompagné par une actrice professionnelle.

Mots-clés

Structures	Modalités - dispositifs	Thèmes	Champs disciplinaires
Collège	Diversification pédagogique Partenariat	Maîtrise de	

ECRIRE ET METTRE EN SCENE UN PROCES D'ASSISES

Bilan de l'action

Académie de NANCY-METZ
Collège St Exupéry - THIERVILLE

I) Description de l'action

L'action consiste à lire *une œuvre intégrale à dominante argumentative* qui figure dans les Instructions Officielles : Claude Gueux de Victor HUGO. L'étude de l'œuvre permet aux élèves de développer leur esprit critique étant donné qu'ils doivent toujours justifier leurs opinions. Ils apprennent ainsi à argumenter avec leurs propres émotions sans être contraints de mettre en œuvre de façon artificielle les techniques de l'argumentation. Ils peuvent ainsi appréhender au quotidien l'actualité de façon moins passive et se forger leur propre point de vue.

L'action se poursuit par *l'écriture et la mise en scène* du procès.

II) Contexte de l'action

1) Cadre de l'action :

L'action mise en œuvre se déroule au sein de deux classes de 3^{ème} de niveau hétérogène. Elle s'appuie sur le Bulletin Officiel, « Accompagnements des Programmes » (1999), livret 1, page 10 : « L'argumentation est une forme de discours caractérisée par l'intention d'influencer le destinataire et de modifier ses opinions (...). Elle consiste à exprimer une opinion et à la défendre au moyen d'arguments adaptés au destinataire. Loin de se dérouler dans le vide, elle implique une situation concrète d'échange où les partenaires se reconnaissent réciproquement, acceptent le contact et ont en commun un certain intérêt pour l'objet qui est soumis à la discussion. Son étude suppose donc la prise en compte des situations de communication. »

2) Historique de l'action :

Cette action a été mise en place pour la première fois au cours du troisième trimestre de l'année scolaire 2001/2002 : l'année 2001 fut l'occasion de se remémorer les débats multiples suscités par l'abolition de la peine de mort.

Les années 2002-2003 sont marquées par l'anniversaire du bicentenaire de la naissance de Victor Hugo : les élèves sont sensibilisés par les médias à cet événement et il apparaît judicieux d'étudier une de ses œuvres.

L'expérience passée a été bénéfique pour améliorer deux points essentiels pour la réalisation du projet :

- la répartition des tâches d'écriture pour alléger le travail de chaque correcteur,
- la mise en scène du procès : disposition des acteurs...

3) Intérêt pédagogique :

Les préoccupations sociales de Victor Hugo sont toujours d'actualité, ainsi que les débats sur la violence et le rôle de la prison (lieu de travail et de rééducation ?). Travailler sur l'écriture d'un procès est un exemple parfait de la mission d'éducation à la citoyenneté que peut offrir l'Education Nationale.

4) Compétences travaillées :

Par ce projet, les trois compétences fondamentales Lecture, Ecriture et Oral sont mobilisées.

Les travaux d'écriture portent sur les discours narratifs (récits des témoins) et argumentatifs (plaidoiries et réquisitoires). Ces discours sont l'occasion pour les élèves d'apprendre à exprimer une opinion personnelle, à défendre une thèse en vue de susciter l'adhésion de l'auditoire.

III) Objectifs de l'action :

1) Objectif général :

Lire une œuvre intégrale à dominante argumentative afin de maîtriser l'exposé écrit et oral d'une opinion personnelle.

2) Objectifs intermédiaires :

- Savoir organiser un texte argumentatif,
- Identifier et maîtriser les outils grammaticaux et procédés oratoires de l'art de la persuasion,
- Argumenter pour émouvoir,
- Se familiariser avec le vocabulaire de la Justice et le déroulement d'un procès en Cour d'Assises,
- Mémoriser et théâtraliser des textes écrits pour les élèves,
- Apprendre à travailler en groupes.

IV) Démarches choisies :

1) Durée :

L'action dure six semaines au début du 3^e trimestre : au-delà les élèves peuvent se lasser.

2) Chronologie du déroulement de l'action :

- Les apprentissages en classe : identifier le sens et la portée du texte, rédiger le procès,
- Le stage : se familiariser avec les techniques théâtrales,
- Le spectacle : montrer le travail accompli.

3) Organisation des séances et objectifs de travail :

A) Objectif 1 : LECTURE : Mesurer le degré de culpabilité de l'accusé.

Les élèves doivent apprendre à sélectionner les informations essentielles dans un texte. Ils acquièrent de ce fait le vocabulaire de la Justice utilisé par l'auteur et élargissent leurs connaissances sur le fonctionnement de la Justice et le déroulement d'un procès en Cour d'Assises.

- *Séance 1* : Les élèves ont effectué des recherches sur Victor Hugo en Salle Multimédia à partir d'un questionnaire donné par les professeurs. Ils ont ainsi découvert son combat social dans l'ensemble de son œuvre.
- *Séances 2 et 3* : Ces séances sont consacrées à la sélection des informations pour les utiliser dans les travaux d'écriture : étude des rapports de Claude Gueux avec les autres prisonniers, Albin et le Directeur, M. Delacelle. Ces cours doivent mettre en évidence l'ascendant de Claude sur les détenus et la relation de domination que tente d'exercer le Directeur sur Claude. Les élèves comprennent ainsi ce qui a pu motiver l'ass

Pernot, le jeune détenu de 16 ans, le dernier détenu parlant à Claude Gueux). Ils écrivent ensuite soigneusement chaque témoignage pour souligner comment il peut influencer la décision des jurés. Ces écrits s'appuient sur le texte de Victor Hugo mais les élèves peuvent aussi imaginer, par exemple, les témoignages du meilleur ami et de Mme Delacelle, ces deux personnages n'interviennent pas dans le récit.

- *Séance 3* : Les élèves imaginent, en groupes, les témoignages de Claude et Albin. Ils doivent mettre en évidence les raisons de la séparation des deux compagnons ainsi que ses conséquences sur la psychologie de l'accusé.
- *Séances 4 et 5* : Les élèves se construisent des repères pour écrire les plaidoiries et le réquisitoire. Des extraits de réquisitoires et plaidoiries sont donc distribués, auxquels sont joints des questionnaires axés principalement sur les procédés oratoires. Les textes utilisés sont :
 - Des extraits du procès de Meursault dans L'Etranger de Camus.
 - Un extrait de la plaidoirie de la défense de l'avocate de Mathurin. (manuel L'Art d'écrire 3^o Bordas, page 70)

Les élèves effectuent un bilan sur l'art de la persuasion à mettre en application dans les travaux d'écriture à venir, c'est-à-dire les discours des avocats.

Plusieurs sujets d'expressions écrites au choix sont donnés aux élèves à la suite de ces séances :

- 1) Imaginez la plaidoirie de la partie civile pour le procès de Claude Gueux. (voir annexe 1)
- 2) Imaginez le réquisitoire de l'Avocat Général pour le procès de Claude Gueux. (voir annexe 2)
- 3) Imaginez la plaidoirie de la Défense de l'Avocat de Claude Gueux. (voir annexe 3)

- *Séance 6* : Mise en valeur, dans l'art de la persuasion, des liens logiques exprimant la cause, la conséquence, la concession.

- *Séance 7* : Rédaction en commun des textes moins importants mais indispensables pour le procès :
 - L'arrêt de renvoi lu par le greffier au début du procès.
 - Les questions posées par le Président de la Cour aux jurés après les discours des avocats, questions récapitulatives pour chacun des actes d'accusation mentionnés par le greffier.
 - Annonce de la sentence par le Président de la Cour.

Les élèves prennent conscience du déroulement et du fonctionnement d'un procès en Cour d'Assises.

C) Objectif 3 : ORAL / THEATRE : Mise en scène du procès.

- *Séance 1* : Les élèves se familiarisent avec le vocabulaire de la Justice, le rôle des intervenants, les principaux actes judiciaires... Afin d'expliquer le déroulement d'un procès en Cour d'Assises, la séance s'appuie sur l'émission de France 3 C'est pas sorcier consacrée à la Justice et sur des exposés d'élèves. Les classes se rendent compte des différences qui existent entre la Justice française et la Justice américaine souvent présente au cinéma et dans les séries télévisées.

- *Séances suivantes* : Les élèves apprennent à jouer leurs rôles par des séances consacrées à la répétition du procès : auditions, travaux de diction, mise en scène... Les élèves bénéficient d'un stage de deux jours organisé par une actrice professionnelle, Pierrette Dupoyet (pdupoyet@wanadoo.fr) : les exercices portent sur l'expression corporelle, la diction, l'improvisation...

Exemples d'exercices :

- un même mot sera tour à tour chuchoté, crié, hurlé...
- chaque geste devra avoir un sens précis et chaque déplacement une vraie direction. (Travail sur musique et sur rythmes)
- le regard doit être aussi éloquent que les mots prononcés.

4) **Stratégies pédagogiques :**

- Alternance des situations pédagogiques :

Ce projet favorise la construction d'un discours maîtrisé à l'écrit comme à l'oral, c'est-à-dire d'un discours mêlant le narratif, le descriptif et l'argumentatif. En faisant alterner des séances de lecture, d'écriture et d'oral, les professeurs ont voulu diversifier les activités pour favoriser la motivation des élèves. Ainsi, après l'écriture d'un témoignage ou d'une plaidoirie, l'élève volontaire apprend le texte, le joue devant ses camarades, ce qui permet d'introduire le travail de mise en scène.

- Mobilisation d'intervenants extérieurs :

Des rencontres avec des intervenants extérieurs ont élargi le champ des connaissances des élèves :

- une actrice professionnelle, pour aider à la mise en scène du procès,
- un gardien de prison, pour découvrir l'univers carcéral et mettre en évidence les différences entre les représentations des élèves et la réalité,
- un avocat, pour expliquer son rôle et le fonctionnement de la Justice.

Les élèves ont également assisté à une audience au Palais de Justice et découvert concrètement son déroulement tout comme la place et le rôle de chacun.

V) Regards sur l'action :

1) **Points positifs**

* **par rapport aux élèves :**

- Travail en groupes : les élèves apprennent à écouter l'Autre, à respecter son opinion, à accepter les différences...
- Instauration d'une forte cohésion entre les deux classes sollicitées pour l'écriture et le jeu théâtral. Les élèves aiment évoquer ensemble le projet et débattent parfois pour savoir qui jouera tel ou tel personnage. Un casting est même organisé pour choisir les avocats,
- Valorisation du but à atteindre tous ensemble,
- Acquisition pour certains d'une plus grande assurance et, pour d'autres, maîtrise d'un trop-plein d'énergie,
- Mise en valeur positive d'élèves en échec scolaire et modification du regard des autres sur eux.
- Développement de la mémoire,
- Prise en compte de la difficulté du passage de l'écrit à l'oral, d'où quelques travaux de réécriture. Ex : emploi du passé composé à l'oral au lieu du passé simple,
- Meilleure perception de la notion de situation d'énonciation. Les élèves comprennent la différence entre « événement coupé » et « événement ancré » dans la situation d'énonciation,
- Prise de conscience dans l'actualité de problèmes déjà évoqués au XIX^e siècle (la misère sociale et ses conséquences, la violence née du désespoir, le rôle de la prison, la vie en milieu carcéral, la peine de mort etc.).

*** par rapport aux enseignants :**

- Possibilité d'aborder l'argumentation de façon concrète,
- Ambiance de travail plaisante : enthousiasme des élèves à l'idée de la réalisation finale.

2) Obstacles rencontrés :

*** Par rapport aux élèves :**

Les élèves doivent beaucoup s'investir tant dans l'écriture que dans la mémorisation des textes, et ce dans un temps limité.

*** Par rapport aux enseignants :**

La difficulté majeure de cette séquence est liée au temps nécessaire :

- pour les travaux de correction et de mise en commun : en effet, tous les textes ont été écrits par l'ensemble des élèves, il a donc fallu sélectionner les meilleurs passages pour obtenir le texte final le plus satisfaisant possible.
- pour les répétitions.

Les six semaines de travail demandent un engagement intensif et la bonne volonté de tous.

3) Perception de l'action par les membres de la communauté scolaire concernés par l'action :

- Aménagement de l'emploi du temps par l'équipe de direction :
 - deux demi-journées communes pour les professeurs, ce qui facilite la concertation ;
 - une heure de cours au même moment pour les deux classes concernées, ce qui facilite les répétitions.
- Les élèves ont joué à trois reprises devant leurs camarades, prenant au fur et à mesure des représentations plus d'assurance et plus de plaisir. Ils ne regrettaient pas de s'être lancés dans l'aventure et s'étonnaient parfois de leur propre performance,
- Certains professeurs de l'établissement ont été agréablement surpris par la performance d'élèves considérés en échec scolaire. Ils ont regretté que le spectacle n'ait pas eu lieu plus tôt dans l'année, ce qui aurait modifié l'opinion des autres à leur égard.
- Les parents d'élèves étaient ravis d'être invités à la représentation, surpris par l'investissement de leurs enfants et par la qualité de leur prestation.

VI) Evaluation de l'action :

1) Les compétences maîtrisées :

*** en lecture :**

- Compréhension de la notion d'« engagement » en littérature,
- Prise de conscience de la modernité du sujet,
- Reconnaissance des différents procédés oratoires.

*** à l'écrit :**

- Structuration plus rigoureuse de la pensée : construction de paragraphes, utilisation de liens logiques...
- Sélection et organisation des arguments,
- Apprentissage de l'art de convaincre et d'émouvoir par l'argument concret.

*** à l'oral :**

- Prise de parole plus aisée : augmentation de la participation en classe...

- Plus grande maîtrise de l'élocution : utilisation pertinente du vocabulaire...
- Enrichissement du vocabulaire : juridique, social, théâtral.

*** Les effets bénéfiques liés à la spécificité du projet :**

- Les élèves sont à la fois auteurs, acteurs et interprètes de leurs productions,
- Les élèves ont des compétences à travailler en groupes autour d'une même consigne,
- Les élèves ont développé l'amplitude de leurs gestes pour mieux occuper l'espace,
- Les élèves sont moins gênés par le regard des autres.

La mise en œuvre d'activités concrètes et ludiques renforce la motivation et l'investissement des élèves.

Cette expérience peut développer une approche de la cohésion sociale en mettant en œuvre les valeurs morales inculquées par la Société. Mettre en scène une histoire, des idées permet aux élèves de réfléchir au sens de la citoyenneté. Ils savent désormais ce que le mot « engagement » peut signifier, qu'il s'agisse de l'engagement d'un héros ou du leur.

2) Les outils d'évaluation utilisés :

*** à l'écrit :**

- Une classe est chargée de rédiger les interrogatoires des témoins à charge, l'autre, des témoins à décharge. Les élèves peuvent travailler par groupes de deux. Leurs textes sont simplement annotés et redistribués pour être améliorés,
- Les interrogatoires, plus importants, de Claude et Albin doivent être rédigés individuellement et sont notés,
- Les élèves doivent rédiger les deux plaidoiries et le réquisitoire. Ils choisissent l'un des trois discours qui est évalué comme tout travail d'expression écrite.

Exemple de barème critérié, à titre indicatif :

- | | |
|--------------------------|--|
| - arguments /6 | - liens logiques /2 |
| - procédés oratoires /4 | - prise à témoin des membres de la Cour /2 |
| - capacité à émouvoir /3 | - langue /3 |

*** à l'oral :**

- Cette séquence, plus qu'une autre, favorise la participation des élèves en classe parce qu'ils ont en général un point de vue à défendre sur les protagonistes de l'action et en débattent volontiers.
- Une note d'oral peut également être donnée lors des répétitions.

Exemple de critères d'évaluation :

- | | | |
|-------------|---------------|-----------|
| - élocution | - déplacement | - émotion |
| - ton | - gestuelle | |

Conclusion :

Même si le projet est lourd à gérer, les nombreux points positifs font oublier les quelques problèmes d'organisation qui peuvent se présenter.

Cette expérience a été enrichissante pour nous puisqu'elle nous a permis de travailler ensemble : nous avons pu confronter nos points de vue sur certains objectifs à atteindre du programme et faire évoluer nos techniques pédagogiques.

Nous sommes satisfaites de constater l'enthousiasme des élèves mais il est difficile de dire si cette façon d'aborder l'argumentation aura un impact plus marquant qu'une séquence traditionnelle, cependant on peut tout à fait en faire l'hypothèse.